



## PRÉCAUTIONS POUR L'UTILISATION DANS LES COSMÉTIQUES « MAISON »

### HUILE ESSENTIELLE DE MYRRHE



- Gardez toujours les huiles essentielles hors de portée et hors de vue des enfants. Pour leur sécurité, ne jamais retirer la capsule codigoutte des flacons des huiles essentielles.
- Lors de la manipulation des huiles essentielles, évitez tout contact des huiles et de vos mains avec les yeux. En cas de projection accidentelle, rincez immédiatement et abondamment avec de l'eau, puis appliquez abondamment une huile végétale. Consultez rapidement un médecin si les troubles persistent.
- Employez les huiles essentielles avec modération et précaution. Elles sont très puissantes.
- Les huiles essentielles ne s'utilisent pas pures sur la peau en règle

générale, il convient de les diluer dans vos préparations en respectant les dosages maximaux recommandés. Dosez vos huiles essentielles à l'aide du codigoutte fourni.

- Les huiles essentielles ne doivent pas être utilisées dans les produits destinés à une application sur le contour des yeux ou les muqueuses. Les huiles essentielles ne doivent jamais être appliquées dans les yeux, les oreilles ou le nez.
- Les huiles essentielles peuvent être irritantes ou sensibilisantes sur certaines peaux. Nous vous recommandons de toujours effectuer un test de tolérance cutanée de vos préparations dans le pli du coude au moins 48 heures avant toute utilisation. Si vous observez une réaction (rougeur, irritation, démangeaison...), n'utilisez pas le produit.
- L'huile essentielle de Myrrhe contient le composé suivant listé comme allergène par le Règlement cosmétique européen : limonène.
- En cas d'ingestion accidentelle, avalez ou faites avaler plusieurs cuillerées d'huile végétale afin de diluer l'huile essentielle, contactez un centre antipoison et consultez un médecin. Ne pas faire vomir.
- Ne pas utiliser d'huile essentielle de Myrrhe dans les cosmétiques destinés aux femmes enceintes et allaitantes et aux enfants de moins de 6 ans.
- L'argile tend à potentialiser la pénétration et les effets irritants des huiles essentielles. Sur peaux sensibles ou réactives, il est conseillé d'éviter l'utilisation d'huiles essentielles dans des masques à l'argile.

Selon le Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, l'huile essentielle de Myrrhe pour usage comme ingrédient cosmétique comporte les informations suivantes :



Attention- Tenir hors de portée des enfants. Nocif en cas d'ingestion. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets selon la réglementation locale.